LES MISSIONS DU CORRESPONDANT EN SANTE ORALE EN EHPAD

Le Correspondant en Santé Orale a pour mission de favoriser la prévention et la prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes en établissement, par le pilotage du projet d'établissement sur cette thématique.

MISSIONS ET ACTIVITES

1. ASSURER UNE PRISE EN CHARGE ADAPTEE DE LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DES PERSONNES AGEES EN EHPAD
   - Etre formé aux techniques d'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées, et aux missions du Correspondant en Santé Orale
   - Etre en mesure d'identifier les besoins spécifiques des résidents

2. COORDONNER LA PRISE EN CHARGE
   - Contrôler le matériel d'hygiène bucco-dentaire dont dispose chaque résident et informer le cadre soignant et/ou la famille des besoins, le cas échéant
   - S'assurer de la bonne mise en œuvre des protocoles d'hygiène individualisés dans l'établissement, et de leur utilisation
   - Alerter le cadre soignant, le médecin coordinateur et l'équipe soignante de la difficulté de certains résidents à réaliser les soins d'hygiène bucco-dentaire courants
   - Organiser la visite bucco-dentaire pour les nouveaux résidents (avant ou après leur arrivée)
   - Organiser le suivi après des visites bucco-dentaires des autres résidents (possibilité d'organiser une dépistage dans l'établissement pour permettre une orientation des patients au plus proche des besoins)
   - En cas d'une campagne de dépistages au sein de l'établissement :
     - recueil des consentements
     - recueil des données médicales nécessaires
     - accompagnement du chirurgien-dentiste lors des dépistages
   - Assurer, avec les familles, l'orientation des résidents ayant besoin de soins (RDV en cabinet libéral, ou autres si recommandé)
   - Informer l'EHPAD d'éventuels refus de soins de la personne âgée ou de sa famille

3. FORMER
   - Transmettre les éléments de connaissances sur l'hygiène bucco-dentaire à l'ensemble de l'équipe soignante de l'établissement
   - Alerter la direction de l'établissement d'éventuels besoins de formation complémentaire de l'équipe soignante

Programme CSO-PDLL-EHPAD-V23.docx

DESCRIPTION DE LA FORMATION « DEVENIR CORRESPONDANT EN SANTE ORALE EN EHPAD »

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Partager un socle commun de connaissances autour de l'hygiène et de la santé orale.
- Développer les connaissances du personnel soignant et encadrant en EHPAD.
- Améliorer la prise en charge bucco-dentaire en établissement grâce à des outils adaptés.
- Établir des protocoles d'hygiène pour chaque résident.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Mises en pratique auprès de personnes âgées
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

CONTENU DE LA FORMATION :

JOUR 1

Introduction :

→ Présentation de la formation et de ses objectifs.
→ Identification des représentations des stagiaires et de leurs attentes : brainstorming.

Module 1 : Éducation à la santé

• Comprendre les déterminants qui vont permettre d'accompagner un résident pour un changement de comportement.

• Amener le CSO (correspondant en santé orale) à modifier la perception des équipes soignantes afin de faciliter la mise en place d'un accompagnement individualisé des résidents.

• Comprendre les freins et identifier les leviers.

Module 2 : Hygiène et santé orale

• Plusieurs thèmes généraux sont développés autour de la **santé orale** :

- Introduction et problématique de la santé bucco-dentaire de la personne âgée.
- Conséquences du vieillissement sur la santé bucco-dentaire.
- L'importance de la santé bucco-dentaire chez la personne âgée pour sa qualité de vie et les répercussions sur la santé globale.
- Impact de la santé bucco-dentaire sur la qualité de vie.
- Connaître la cavité buccale, origine des pathologies bucco-dentaires.

• Alimentation et santé bucco-dentaire.

• Autour de l'hygiène bucco-dentaire :

- Méthodes de brossage et d'entretien des prothèses : démonstrations, jeux de rôle, mise en pratique, études de cas cliniques.
- Présentation de la plaquette pédagogique qui sera laissée aux référents formés.
- L'évaluation de la santé orale du résident (OESBD).
- Présentation d'un protocole d'hygiène bucco-dentaire individuel.

Programme CSO-PDLL-EHPAD-V23.docx

- L'aide à la réalisation de l'hygiène bucco-dentaire et de l'entretien de prothèses dentaires sur quelques résidents (si possibilité de passages en chambres) et rédaction des protocoles individualisés pour ces résidents vus.
- Réflexion individuelle de chaque stagiaire : questionnaire d'auto-évaluation « Préparer vos missions de CSO ».

Module 2 : Hygiène et santé orale

• Plusieurs thèmes généraux sont développés autour de la **santé orale** :

- Introduction et problématique de la santé bucco-dentaire de la personne âgée.
- Conséquences du vieillissement sur la santé bucco-dentaire.
- L'importance de la santé bucco-dentaire chez la personne âgée pour sa qualité de vie et les répercussions sur la santé globale.
- Impact de la santé bucco-dentaire sur la qualité de vie.
- Connaître la cavité buccale, origine des pathologies bucco-dentaires.

• Alimentation et santé bucco-dentaire.

• Autour de l'hygiène bucco-dentaire :

- Méthodes de brossage et d'entretien des prothèses : démonstrations, jeux de rôle, mise en pratique, études de cas cliniques.
- Présentation de la plaquette pédagogique qui sera laissée aux référents formés.
- L'évaluation de la santé orale du résident (OESBD).
- Présentation d'un protocole d'hygiène bucco-dentaire individuel.

- L'aide à la réalisation de l'hygiène bucco-dentaire et de l'entretien de prothèses dentaires sur quelques résidents (si possibilité de passages en chambres) et rédaction des protocoles individualisés pour ces résidents vus.
- Réflexion individuelle de chaque stagiaire : questionnaire d'auto-évaluation « Préparer vos missions de CSO ».

JOUR 2

Module 3 : Patients à risque

• Interrelations de la santé bucco-dentaire sur les pathologies générales, une origine infectieuse et/ou inflammatoire : Le patient à risque cardiovasculaire / Le patient diabétique / Le patient immunodéprimé

• Interrelations des pathologies et thérapeutiques sur la santé bucco-dentaire.

- Prises médicamenteuses : anticoagulants, bisphosphonates, chimiothérapie…
- Le patient diabétique
- Autre profils

Module 4 : Évaluation des pratiques professionnelles

• Pour une amélioration des pratiques professionnelles.

- Les modes d'évaluation (sans stigmatisation).
- Mise en place des améliorations de manière progressive.
- Le CSO est un accompagnant

Module 5 : Les missions des correspondants en santé orale

• La santé orale au cœur du projet de chaque établissement :

- Lien entre santé orale et qualité de vie.
- Démarche qualité pour l'accueil des personnes âgées.
- Quels freins au quotidien ?
- Protocole individualisé par résident.

Programme CSO-PDLL-EHPAD-V23.docx

• Identifier les missions du référent bucco-dentaire :

- Le positionnement du référent au sein de l'équipe.
- Les leviers pour accomplir les missions de référent bucco-dentaire

• Faciliter la prise en charge de la santé orale des résidents en proposant des relais au référent :

- Identifier les différents acteurs de la prise en charge en santé orale.
- Savoir relayer l'information auprès des personnes compétentes.
- Repérer les situations qui nécessitent l'intervention d'un tiers.

JOUR 3 (demi-journée)

Module 6 : Suivi et retour d'expérience

• Évaluation de la mise en place de chaque projet CSO, avec l'appui d'un document de suivi établi avant cette journée et retourné au formateur avant ce dernier module. Ce document comporte un suivi quantitatif et qualitatif.

• Approfondissement des points clefs et travail en groupe pour étudier les solutions à même de lever les éventuels freins rencontrés dans la mise en place des projets.

MODALITES D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP :

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le Référent Handicap de l'UFSBD par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

METHODES D'EVALUATION :

- Questionnaires d'évaluation des connaissances stagiaires avant/après la formation
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires

Programme CSO-PDLL-EHPAD-V23.docx